



Élections aux instances de l'OMHM



Comme il y a trois ans, les délégués de locataires seront appelés à exercer leur droit de vote le 23 avril prochain pour élire les représentants qui siégeront aux trois instances de l'OMHM.

DATES IMPORTANTES

Fin de la période de mise en
candidature : **8 mars**

Publication des CV des candidats :
Interaction – Édition spéciale
du **28 mars**

Réception des noms des délégués
ayant droit de vote : **8 avril**

Jour du vote : **23 avril**

C'est le 23 avril prochain que se dérouleront les élections de deux membres locataires au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM) ainsi que de représentants et de substituts au comité de sélection et au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux.

PRÉSENTEZ VOTRE CANDIDATURE D'ICI LE 8 MARS 2019

Qui peut être candidat?

Tout locataire âgé de 18 ans et plus qui est inscrit au bail et qui obtient l'appui du comité de son association de locataires ou de 10 locataires de son immeuble.

Les locataires d'une habitation à loyer modique (HLM), les résidents du réseau ENHARMONIE, des immeubles Benny Farm et des autres logements abordables peuvent présenter leur candidature pour siéger au conseil d'administration.

Seuls les locataires en HLM peuvent poser leur candidature aux postes de représentants ou de substituts au comité de sélection et au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux.

Comment poser sa candidature?

Les personnes qui désirent soumettre leur candidature doivent remplir le formulaire prévu à cet effet et le faire parvenir d'ici le **8 mars 2019 à 17 h** par courriel à fabiola.poulard@omhm.qc.ca ou par la poste au

Service du développement communautaire et social

5800, rue Saint-Denis, bureau 502

Montréal (Québec) H2S 3L5

Pour obtenir le formulaire, vous pouvez demander au secrétariat des résidences, à votre association, nous téléphoner ou le télécharger.

DES QUESTIONS?

Contactez-nous au **514 868-4192**

Pour télécharger les formulaires, visiter le
www.omhm.qc.ca/fr/elections2019

Nous comptons sur vous!



Nous voici au terme du mandat des membres locataires qui siègent à d'importants comités de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). Nous vous présentons ici les cinq élus qui ont parlé en votre nom

ces trois dernières années, et même depuis plus longtemps. Nous les remercions chaleureusement pour leur engagement constant et leur contribution éclairée.

Les élections sont un événement important, car elles permettent de choisir les personnes qui apportent le point de vue des locataires au conseil d'administration, au comité de sélection et au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux. Tous les locataires admissibles peuvent se porter candidats. Les élus reçoivent de l'Office tout le soutien nécessaire pour bien remplir leur rôle et ils peuvent compter, au besoin, sur l'accompagnement de l'équipe du service du développement communautaire et social. Les seules exigences : être disponible pour assister aux réunions, souhaiter travailler pour l'ensemble des locataires de l'OMHM et s'engager à faire vivre et progresser ces comités.

Nous lançons donc un appel à tous. L'Office espère que les représentants des locataires reflètent la diversité et les besoins de vos milieux de vie. Que vous soyez jeune ou âgé, membre d'une famille ou personne seule, un nouvel arrivant ou un enraciné de longue date, vous êtes tous invités à vous présenter pour servir votre collectivité. Je vous encourage à prendre connaissance des conditions et des rôles des élus locataires au sein de ces comités.

Vous pouvez faire une différence!

Hélène Bohémier

Hélène Bohémier
Directrice par intérim, Service du
développement communautaire et social

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Un travail fait avec passion

En avril prochain, Ghislaine Laramée et Sylvain Labrecque termineront leur premier mandat au conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM). En entrevue ce mois-ci, ils partagent avec nous ce qu'ils ont vécu et ce qu'ils ont appris au cours des trois dernières années.

« Je suis fascinée par la qualité des dirigeants et de la haute direction à l'OMHM. Ils ont la mission de l'Office tatouée sur le cœur. Ils veulent que les locataires aient un bon service », répond Ghislaine Laramée lorsqu'on lui demande ce qui l'a le plus marquée de son expérience. Six mois après son arrivée à la Résidence Saint-Eugène, madame Laramée a eu envie de s'impliquer pour mieux connaître le fonctionnement des OBNL et des logements sociaux à Montréal et au Québec.

Quant à Sylvain Labrecque, il comprenait déjà bien les enjeux du CCR, mais a appris à mieux connaître le CCR ENHARMONIE. Impliqué depuis 9 ans dans son association de locataires, monsieur Labrecque avoue qu'il faut y investir beaucoup de temps, être disponible et à l'écoute des locataires, mais que l'expérience

COMITÉ D'ÉTUDE DES DEMANDES DE CHANGEMENT DE LOGEMENT POUR DES MOTIFS BIOPSYCHOSOCIAUX



Giovanni Iuliani

La misère est grande, et ce travail est essentiel!

Giovanni Iuliani rapporte qu'il ne savait pas grand-chose du comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux quand il a été élu, il y a trois ans. « Je m'impliquais dans mon association parce que je crois qu'il faut redonner à la société, mais quand je suis arrivé au comité, j'ai vu comme la misère est grande et comme le travail de l'Office municipal d'habitation de Montréal est essentiel. Le public n'est pas au

courant de ce que font des organismes comme l'OMHM pour tenter de régler des problèmes ou de prévenir des drames. »

M. Iuliani souligne que chaque cas est traité avec respect et que les dossiers sont montés de manière à éviter toute discrimination. Pendant les trois ans de son mandat, il n'a jamais manqué une réunion, tellement il était convaincu que la vie de certaines personnes dépendait de ce travail bénévole. « Il y a des femmes battues qui tentent d'échapper à leur conjoint qui sort de prison. Il y a des personnes qui sont harcelées par des bandes qui se forment, même dans les HLM. Il y a aussi des gens qui entendent des voix... » L'étendue et la variété des problèmes auxquels les locataires de HLM font face ont impressionné Giovanni Iuliani. Il estime que son temps a été bien employé dans ce comité.

est très positive. Madame Laramée admet aussi que ça nécessite beaucoup d'énergie et de travail et qu'il faut être prêt à s'investir. En outre, collaborer avec l'équipe lui a permis de mieux comprendre le fonctionnement de l'organisme et de rencontrer des gens de cœur : « C'est certain qu'il y a 4 à 5 heures de lecture avant chaque rencontre. Il faut être curieux et en bonne santé. Le CA a des gens aux compétences différentes. On apprend beaucoup; on se sent à sa place », nous dit-elle.

Être la voix des locataires

Madame Laramée a vite compris son rôle et sa responsabilité auprès des locataires. « Depuis que je suis toute petite, mon désir d'implication n'est pas un effort, c'est inné. Auprès des locataires, j'ai pu vulgariser et mieux faire comprendre ce que fait le CA. Les locataires m'appelaient pour que j'amène certains points au CA, mais ce n'était pas toujours le bon endroit pour en parler. Je prenais le temps de leur expliquer et de les orienter vers la bonne ressource pour résoudre leur problème. »

Monsieur Labrecque est très fier de son expérience et va présenter sa candidature pour un second mandat. « Mon rôle est de lever le flag, comme on dit. Au cours des dernières années, j'ai pu faire avancer les choses. J'ai pris aussi quelques initiatives, puisque je pouvais facilement faire des liens avec ce qui se vit dans les HLM. Je crois pouvoir apporter encore beaucoup, car je connais très bien les dossiers et je sens que l'équipe au CCR a une belle énergie. » Il souhaite partager avec les autres son expérience et faire du mentorat pour former les prochains candidats aux élections et mieux les préparer.



Ghislaine Laramée



Sylvain Labrecque

COMITÉ DE SÉLECTION



Rita Del Grande

Améliorer la qualité de vie des gens!

Rita Del Grande terminera son septième mandat au comité de sélection. Elle est impliquée dans ce comité depuis 21 ans. Elle croit en la mission des habitations à loyer modique et affirme que c'est nécessaire pour la société. « C'est important d'aider les personnes

qui n'ont pas beaucoup de revenus et qui dépensent trop d'argent pour leur loyer. Il y aura toujours des gens qui auront besoin d'aide pour trouver un logement à Montréal. Il faut être à l'écoute et leur trouver une place », dit-elle.

Pour madame Del Grande, c'est essentiel de prendre le temps de bien analyser chaque cas. « Au sein du comité, nous ne partageons pas toujours les mêmes opinions. Malgré tout, nous adoptons toujours une décision qui va améliorer la qualité de vie de la personne », ajoute-t-elle. La clé du succès de ce comité? « On fait une réelle différence dans la vie des gens. Après avoir payé leur loyer, ils peuvent mieux se nourrir et avoir une meilleure santé. Ça change leur vie. Il faut prendre le temps pour que les gens puissent vivre mieux. C'est un comité que j'aime tellement! », conclut madame Del Grande.



Georges Léger

Un rude apprentissage, profitable aux locataires et à l'OMHM

Cet ancien administrateur de logements locatifs a bien aimé son expérience au comité de sélection et serait même prêt à continuer.

« Je suis encore capable de donner du temps pour aider les locataires, affirme-t-il, et il y a tant de gens qui vivent des choses injustes et qui méritent un répit. Ça a été assez rude au début comme apprentissage, parce que nous n'avions pas beaucoup de temps pour discuter des dossiers. Heureusement, nous avons pu allonger nos réunions et passer d'une demi-journée à une journée, de 9 h à 15 h. »

Cela représente une nette amélioration, quand on sait que le comité doit traiter plusieurs centaines de demandes à chaque rencontre. M. Léger a aussi contribué à faciliter le travail pour les prochains élus. Sur la base de ses remarques, le Service des demandes de logement prépare actuellement un document explicatif pour aider à la compréhension des différents codes qui apparaissent dans les demandes. Cela permettra aux nouveaux élus du comité d'être efficaces dès leur première réunion. Son passage au comité de sélection aura donc été profitable, autant aux locataires qu'à l'Office.

7 postes sont à pourvoir



2 postes de membres locataires qui siégeront au **conseil d'administration** : un élu viendra des habitations pour personnes âgées et l'autre, des habitations pour familles et personnes seules. *Tous les locataires admissibles de l'OMHM peuvent poser leur candidature pour l'un de ces deux postes.*

Le conseil d'administration de l'OMHM est formé de neuf membres : cinq sont nommés par le conseil d'agglomération de Montréal, deux sont nommés par le gouvernement du Québec et deux sont élus par les locataires.

Ensemble, ils travaillent sur les orientations, les objectifs et les priorités de l'organisation. Les membres du conseil d'administration sont également les gardiens de l'éthique et des budgets de l'OMHM. Ils se réunissent environ huit fois par année.

Les membres locataires du conseil d'administration deviennent aussi membres des CCR (CCR HLM et CCR ENHARMONIE), qui se réunissent chacun environ six fois par année.



2 postes de représentants des locataires et **1 poste de substitut au comité de sélection**. *Seuls les locataires en HLM peuvent poser leur candidature pour l'un de ces postes.*

Ce comité se prononce sur l'admissibilité et le classement des demandeurs de HLM.



1 poste de représentant des locataires et **1 poste de substitut au comité d'étude des demandes de changement de logement pour des motifs biopsychosociaux**. *Seuls les locataires en HLM peuvent poser leur candidature pour l'un de ces postes.*

Ce comité a pour mandat d'analyser, puis d'accepter ou de refuser les demandes de changement de logement pour des raisons liées à la santé ou à la sécurité des locataires.



La cérémonie de reconnaissance de l'action communautaire et bénévole aura lieu le

7 MAI 2019 AU CHIC RESTO POP.

Ce sera l'occasion de souligner vos 50 ans d'engagement!
Les invitations seront envoyées à la fin mars.